

LeDossier

Suisse - Union européenne: **Partenaires ou adversaires?**

AG 2025

*(réservée aux membres)
Hôtel Mirabeau, Lausanne
Mercredi 2 avril p. 13*

LE RENDEZ-VOUS

*Visite du Centre d'exploitation
ouest des CFF à Renens
Mardi 8 ou mercredi 9 avril
p. 15*

LE POINT CDL

*Locaux du CDL à la Riponne
Mercredi 19 mars p. 37*

- La Suisse: Bien trop européenne, bien trop démocratique... p. 20-21
- Poursuivre le succès p. 22-23
- C'est maintenant qu'il faut dire non! p. 24-25
- La Suisse doit trouver une façon de rester prospère... p. 25-27

ACTIFS AU COEUR DE VOTRE RÉGION

- Conseil immobilier
- Gérance et rénovation d'immeubles
- Courtage



Golay Immobilier

Grand-Chêne 2
1003 Lausanne
Tél. 021 341 01 01

Service location:
Tél. 021 341 01 10



golay-immobilier.ch

uspi^p vaud

SwissRéseau

DANIEL RUCH
ENTREPRISE FORESTIERE HOC

ÉLAGAGE

**GÉNIE
FORESTIER**

BOIS-ENERGIE

TRANSPORT

**STABILISATION
BIOLOGIQUE**

**TRAVAUX
FORESTIERS**

www.danielruch.ch

021 903 37 27

1084 Carrouge(VD)

ADRESSE DE LA RÉDACTION

Cercle Démocratique Lausanne
Place de la Riponne 1
1005 Lausanne
IBAN CH43 0900 0000 1000 0763 3
www.cercle-democratique.org

RÉDACTION

Barry Lopez
redaction@cercle-democratique.org

CONCEPTION GRAPHIQUE

Art Direction
Gérard Lebet
g.lebet@art-direction.ch

IMPRESSION

Groux arts graphiques
Aline Zerr
Ch. de Rionzi 58
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 641 61 46
a.zerr@grouxsa.ch
www.grouxsa.ch

PUBLICITÉ

Urbanic Régie publicitaire
Claude Froelicher
Avenue de Cour 74
1007 Lausanne
Tél. 079 278 05 94
claude.froelicher@urbanic.ch

TIRAGE

800 ex.
4 parutions annuelles

CHANGEMENT D'ADRESSE

A annoncer à:
cat.clerc@bluewin.ch

5
EDITO

8
PV AG 2024

13
ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
Ordre du jour

15
LE RENDEZ-VOUS
*Le centre névralgique
des CFF à Renens*

17
LA FONDATION
PACTE
*Pour l'égalité des chances
et la mixité...*

19
Dossier
SUISSE-UE
Partenaires ou adversaires?



28
LA VISION
DU POLITIQUE

*L'Europe:
une ouverture nécessaire!*

30
LES JEUNES ONT
LA PAROLE

*Viola Amherd:
6 petites années et puis
s'en va!*

32
DROIT AU BUT
*Le droit européen infuse
le droit suisse*

34
REGARD LIBRE
*Les 3 piliers de
la «silver economy»*

37
CŒUR À CŒUR
Le Point CDL

38
CLIC-CLAC
*Du Musée de l'imprimerie
au Petit Nouvel-An en
passant par le libéralisme*

40
LE CALENDRIER



INTERMANDAT

DEPUIS 1932

RÉVISION | FISCALITÉ | SERVICES EXTERNES



Vos experts

en révision, fiscalité et comptabilité sont à votre service depuis 1932 pour trouver la meilleure solution adaptée à vos besoins.

www.intermandat.ch



Bettems frères S.A.
Chemin de la Crausaz 3
1173 Féchy
021 808 53 54
www.cavedelacrausaz.ch
Ouvert du lundi au samedi

Cave de la Crausaz
Féchy AOC La Côte
CHF 8.70 la bouteille

Offre spéciale carton de dégustation

5 x 70 cl.

Cave de la Crausaz Féchy

Féchy AOC La Côte CHF 43.50

5 x 70 cl.

Cave de la Crausaz rouge

Les Bourrons, assemblage CHF 43.50

5 x 70 cl.

Rosé La Crausaline

Pinot Noir CHF 45.00

Prix du carton

CHF 132.00

Je commande _____ carton(s) de dégustation livré(s)
à mon domicile pour la somme de 132.00 par carton
(uniquement en Suisse). Frais de livraison offerts
Nom : _____

Prénom : _____

Rue : _____

NP/lieu : _____

Tél. _____

Signature : _____

Sous réserve de changements

CDL

L'EDITO

par Coryne Eckert
Présidente du CDL



Suisse - Union européenne...
**on n'est pas sorti de l'auberge,
encore faudrait-il avoir envie
d'y entrer ?**

Telle est la question que nous nous sommes posée dans notre dossier de ce premier numéro de l'année. Et comme vous pourrez le lire les avis divergent. Et c'est bien là que réside la force de notre démocratie où même si les discours s'opposent, chacun de nous conserve sa liberté de pouvoir exprimer ses opinions, en famille, entre amis autour d'un verre – quelle qu'en soit la couleur. C'est également l'une des missions de votre Cercle d'ouvrir les débats sur des thèmes d'actualité, économiques, politiques et sociétaux qui marqueront l'avenir des générations futures.

Confort-lit

DEPUIS 1989

36
ans

Les plus grandes marques de literie,
pour un sommeil sain et réparateur.

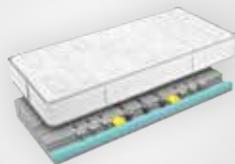


superba
L'art suisse du sommeil



swissflex

Swiss Premium Beds



TEMPUR



**YVERDON
LAUSANNE
GIVISIEZ**

Av. de Grandson 60
Rue Saint-Martin 34
Route des Fluides 3

024 426 14 04
021 323 30 44
026 322 49 09

www.confort-lit.ch

Un tout grand merci à nos quatre chroniqueurs de renom, ainsi qu'à **Frédéric Borloz** qui se sont prêtés au jeu. J'espère que leurs propos vous apporteront des pistes de réflexion ou tout du moins l'occasion de vous forger votre propre opinion et de décider le moment venu si vous souhaitez entrer ou pas dans cette auberge... pas seulement espagnole!

Ceci étant dit je vous propose de parcourir ensemble les points forts de ce numéro avec notre premier grand rendez-vous de cette année, **notre traditionnelle assemblée générale**, qui se déroulera comme de coutume à **l'Hôtel Mirabeau le mercredi 2 avril à 19h30**. Pour rappel, seuls les membres ont le droit de vote (*mais vous pouvez venir accompagné de futur membre par exemple!*). Et vous avez également la possibilité de nous soumettre des propositions - pour autant qu'elles nous soient annoncées au moins quinze jours avant l'assemblée, et même des remarques ou des commentaires. N'hésitez pas, notre boîte aux lettres et boîte mail sont à disposition. Nous les étudierons avec la plus grande attention.

Et toujours au mois d'avril, nous vous proposons de nous retrouver pour une visite du **Centre opérationnel d'exploitation des CFF à Renens le mardi 8 ou mercredi 9 avril**. Un petit conseil, inscrivez-vous rapidement, les places sont limitées.

Deux autres sujets seront également mis en exergue dans ce numéro, à savoir: la présentation de **la Fondation Pacte**, par sa directrice **Françoise Piron**, conseillère communale PLR à Lausanne et membre de notre Cercle. Depuis quelques années, et sur proposition de **Francis Thévoz**, le Cercle soutient modestement par un don une association du canton. Après avoir soutenu le Point

d'Eau à Lausanne, la Fondation Le Petit Coeur de René Prêtre, la Fondation Zoë for life et la Fondation Ciao Kids, au tour pour cette 5^{ème} année d'adresser notre don à la Fondation Pacte qui œuvre pour la promotion de l'égalité des chances et de la mixité en Suisse romande. Et pour faire plus ample connaissance, sa fondatrice nous adressera quelques mots et nous présentera son programme pour 2025 lors de notre assemblée du mois d'avril. Bienvenue à elle et bravo Madame, pour votre engagement.

Dernier sujet abordé dans ce bulletin, une proposition émanant d'**Eric Rochat**, éminent et précieux membre de notre comité - toujours foisonnant d'idées - qui se met à votre écoute pour entendre vos petits ou gros soucis en tout genre et en totale discrétion. Outre le fait de continuer à respecter le serment d'Hippocrate, il tentera par cette nouvelle expérience avec ce **Point CDL** (*comme confiance, discussion, liberté*) de vous conseiller, de vous orienter auprès de personnes compétentes auxquelles il pourra faire appel. Sur simple rendez-vous et quarte fois l'an, dans nos locaux du Cercle, Eric se tiendra à disposition. Une première date vous est proposée **le mercredi 19 mars** de 9 heures à midi. Et comme le dit le titre de l'un de ses livres: «Mais entrez donc!»

A vous toutes et à tous, je vous souhaite ainsi que mon Comité, toujours aussi motivé, un bon début d'année, en pleine santé et je me réjouis de vous retrouver très vite et nombreux pour poursuivre nos échanges et partager de bons moments ensemble... toujours sous le signe du respect et de l'amitié.

Bonne lecture !



Procès-verbal

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CERCLE DÉMOCRATIQUE LAUSANNE

Mercredi 27 mars 2024 à 19h30 à l'Hôtel Mirabeau

► Catherine Clerc, *secrétaire*

Présidence: Coryne Eckert

Présents: 60 personnes

Régulièrement convoquée selon l'article 23 des statuts, cette 181^e assemblée générale est ouverte à 19h35. La Présidente, Coryne Eckert, salue les personnalités présentes. Plusieurs membres sont excusés.

Aucune opposition à l'ordre du jour n'est émise.

1. Procès-verbal 2023

Le Procès-verbal de l'AG du 29.03.2023, inséré dans le Bulletin no 1/2024, est soumis à l'approbation de l'assemblée puis adopté à l'unanimité.

2. Assermentation des nouveaux membres

Sept nouveaux membres sont nommés : M^{me} **Françoise Piron**, MM. **Bernard Thonney**, **Etienne Blanc**, **Soroush Yasami**, **Virgile Coulot**, **Nicolas Jutzet**, **Jean-François Annett**.

3. Rapport de la Présidente

«Chers membres du CDL, cette année 2023 a été à nouveau riche en événements et l'occasion de nous rencontrer à bien des reprises. Je laisserai le soin à mes collègues d'y revenir plus en détail en vous présentant leurs rapports respectifs. Néanmoins, j'aimerais revenir sur quelques réflexions.

Entre les conférences-débats, les visites culturelles, les sorties d'un ou de plusieurs jours, les traditionnels apéros à la vigne les premiers samedis du mois de mai à septembre, une soirée-spectacle, sans oublier notre traditionnel apéritif du Petit nouvel An et notre soirée de fin de d'année, vous le constatez, quasi chaque mois les activités ne manquent pas pour tisser des liens entre jeunes, moins jeunes et seniors. Il y en a vraiment pour tous les goûts. Malheureusement c'est avec inquiétude que nous constatons que notre Cercle prend de l'âge et **je lance aujourd'hui un vibrant appel à vous**, chers membres pour que vous continuiez à nous soutenir dans la recherche de nouveaux membres, à être nos ambassadeurs, que ce soit au sein de vos familles (enfants, petits-enfants), vos milieux professionnels, ou vos cercles d'amis. Nous avons besoin de vous pour la survie de notre Cercle. Et ce ne sont pas les efforts engagés par votre comité qui suffiront. **Alors à vous de jouer, je compte sur vous!**

Au travers de nos 4 bulletins annuels, votre comité tente de vous interpellé sur des sujets d'actualité qui, nous l'espérons, éveillent votre curiosité et ouvre la voie de la réflexion. Alors n'hésitez pas à relayer notre bulletin à de futurs membres afin qu'ils puissent prendre connaissance des nombreuses activités qu'offre le CDL. **Et si parmi cette assemblée, l'un ou l'une de vous désire nous faire part d'un sujet que vous souhaitez que nous traitions au travers de nos dossiers, vos propositions sont toujours les bienvenues.** Adressez-vous à Barry, notre rédacteur en chef.

Et comme vous avez peut-être pu le constater, nous avons étendu, depuis quelques mois, notre palette d'intervenants en faisant appel à des personnalités qui enrichissent l'angle de traitement des sujets avec parfois des visions différentes ou complémentaires à nos valeurs, mais qui permettent d'élargir le débat.

C'est du reste ce que nous avons instauré au travers de nos soirées-débats avec, également, des intervenants de tout bord politique ou idéologique. Et pour les remercier, nous les avons reçus le 8 février dans nos locaux pour une soirée d'échange. **Tous les intervenants à nos soirées-débats ou chroniqueurs depuis 3 ans dans nos différents bulletins, près de 70 personnes ont été invitées.** Et nous nous sommes retrouvés près de 35 personnes de tout bord politique, économique et associatif à cette soirée riche en échanges. C'est lors de ces occasions que nous pouvons aussi lier des liens et défendre haut et fort les valeurs de notre Cercle.

Et pour clore mon rapport, je relèverai encore tout le plaisir que votre comité a de se retrouver une fois par mois. J'adresse un grand merci à toute mon équipe qui s'investit beaucoup pour le Cercle tout au long de l'année et pas uniquement pour le Bulletin. Vous êtes toujours disponibles, toujours au rendez-vous et je vous en suis très reconnaissante. **Nous formons une sacrée belle équipe où l'amitié est toujours au rendez-vous**».

Ensuite la parole est donnée à M. **Pascal Petter**, président de la S.I. Maison Vaudoise qui a désiré adresser quelques mots aux membres présents.

4. Rapport d'activité des Commissions

Bulletin, site internet: (responsable, Barry Lopez)

«Tout roule pour le Bulletin. Comme chaque année, vous avez reçu quatre numéros, enrichis par des contributions variées et diversifiées. J'espère que les prochains numéros continueront de vous plaire.

Le site internet

Un nouveau site internet a été mis en ligne, avec pour objectif d'être plus attractif, plus intuitif, et de vous offrir un accès complet à tout le contenu produit par le CDL: bulletin, livres, podcasts, vidéos, etc.

Comme toujours, je reste à l'écoute de vos suggestions et remarques.»

Conférences 2023 (responsable, Olivier (Meuwly)

Les débats suivants concernant les 175 ans de la Constitution fédérale ont été organisés par O. Meuwly :

Le 11 mai, une conférence sur la Constitution fédérale de 1848 dans la salle du CDL.

Le 5 octobre, une seconde conférence sur 1848 concernant la juridiction constitutionnelle à l'Alpha Palmiers.

Le 2 novembre, une conférence sur le thème: quels bilans sur les transitions démocratiques en Europe à l'Alpha Palmiers également.

Divertissement 2023 (responsable, Hugo Milliquet excusé pour cette assemblée).

L'année a commencé par **le traditionnel petit Nouvel-an du CDL**, fin janvier au Mirabeau.

La course de 4 jours a été organisée exceptionnellement au mois de mai (du 8 au 11) à **l'île d'Elbe**. Après un long voyage en car, nous avons pris un ferry à Piombino pour Portoferraio. Le lendemain, nous avons fait le tour de l'île en bateau. Nous avons pu visiter la résidence de l'empereur Napoléon entre autres. Au retour, nous nous sommes arrêtés à Castelnuovo dans une cave réputée du coin pour déguster des vins, de l'huile d'olive et des variétés de fromages et salamis.

La course d'un jour a eu lieu le 7 octobre. Nous sommes allés dans **le Val d'Aoste**. Nous avons commencé par une dégustation de charcuterie chez Bertolin à Arnad. Puis un repas valdôtain nous a été servi à Nus. Et pour terminer la journée, nous nous sommes arrêtés à Martigny, au musée Barryland.

L'année s'est terminée par **la soirée annuelle au Mirabeau**.

N'oublions pas les premiers samedis du mois (de mai à septembre) avec **l'apéro sous la tonnelle du Cercle à Chardonne**. Un grand merci à la famille Morel.

Merci également aux membres fidèles qui suivent régulièrement nos manifestations ».

Rendez-vous culturels et/ou visites-apéro 2023 (responsable, Olivier Duvoisin excusé pour cette assemblée).

«La première visite de l'année s'est déroulée le 16 mars dans **les locaux de Retripa SA** où nous nous sommes intéressés aux énergies renouvelables. Un magnifique apéritif concocté par le Millennium à Crissier a clôturé cette rencontre.

La seconde visite intitulée «A la découverte des coulisses de la RTS» s'est effectuée le 5 juin 2023 où nous avons pu nous familiariser avec **l'ambiance des studios radio de La Sallaz**. Un très bon moment conclu comme il se doit avec un apéritif!

Jeudi 12 octobre au Cazard à Lausanne, les médecins Eric Rochat et Jacques Perrin ont présenté un magnifique spectacle consacré aux **plus beaux et plus étonnants textes de la chanson française**. Un apéritif enrichi a été servi à l'issue du spectacle.

Pour conclure cette année, **le Tribunal fédéral** nous a ouvert les portes le 15 novembre pour



une visite exceptionnelle de ce magnifique palais de Mon-Repos. Comme de coutume, un apéritif a été apprécié par les convives présents.

Telles ont été les visites et activités culturelles pour 2023! Et je reste bien entendu à votre écoute pour toute suggestion ou proposition de visite! Je vous remercie pour votre attention».

Santé & social (responsable, Eric Rochat)

«Responsable au sein du Comité du Cercle du secteur Santé-social, je suis donc à disposition de celles et ceux qui ont des questions à poser dans ces domaines, qui ont des demandes de soutien ou d'aide ou qui souhaitent comprendre un certain nombre de documents savamment obscurs qui leur sont adressés.

Il faut bien dire que je ne suis guère sollicité et que mon activité se limite à la rédaction d'articles ciblés dans notre bulletin trimestriel, à une participation active et régulière aux séances du comité et au choix d'un récipiendaire pour le montant de soutien que nous allouons chaque année.

Premier bénéficiaire, il y a quatre ans, **Le Point d'Eau à Lausanne**, centre d'accueil pour les plus démunis, les SDF et les marginaux; il offre des prestations simples de douche et de lessive mais aussi des prestations de podologie, de dentisterie, de physio. Il vient d'ailleurs de lancer une invitation à bénévolat pour ces secteurs par la voix de Jean-Marc Richard.

Second bénéficiaire, le **P'tit Cœur de René Prêtre**, notre talentueux et généreux chirurgien cardiaque, qui soutient la possibilité d'offrir des traitements chirurgicaux cardiaques aux enfants vivant dans des pays où les soins médicaux sont insuffisants.

Troisième bénéficiaire, la **Fondation Zoé for life** – Zoé pour la vie – qui contribue au financement de traitements innovateurs en cancérologie des enfants, sensibilise le public à la situation dramatique de ces petits, améliore leur quotidien durant les traitements et soutient financièrement les familles.

Cette année, nous avons décidé de soutenir **la Fondation Ciao Kids** et, pour bien nous la représenter, j'ai préféré demander à son président Philippe de Preux de bien vouloir nous rejoindre ce soir. Je lui cède la parole pour une dizaine de minutes».

Tir (responsable, Jean-Pierre Pasche)

«La saison s'est déroulée de façon habituelle, donc, oubliés le COVID et ses désagréments. Au mois d'avril une petite cérémonie de remise des prix a eu lieu dans nos locaux, suivie d'un repas au Vaudois.

Le mois de septembre a commencé par le tir au pistolet à 25 m., armes à feu, au stand de tir de l'Isle. Merci à son Président, Pascal Petter.

Depuis le 6 octobre et jusqu'au 9 mars, le stand du sous-sol de Riponne 1 a accueilli les habitués tireurs et même quelques nouveaux. Bonne participation malgré l'absence de quelques habitués malades ou accidentés. Un grand merci à Cécile Emery pour son aide accrue à défaut de notre chère Georgette Rickli, hospitalisée. Depuis, elle va mieux.

Les résultats sont donnés. Ils paraîtront dans le Bulletin n° 2/2023 et le programme de la saison 2022-2023 dans le Bulletin n° 3/2023».

Adoption des rapports présentés: à l'unanimité.

5. Hommage aux membres décédés durant l'année 2023

C'est une assemblée debout qui honore pendant quelques instants la mémoire des membres du CDL disparus durant cette année et réitère ses condoléances à leurs familles.

6. Comptes 2023

Rapport de la trésorière Carol Toffel (la présentation des comptes est à disposition sur les tables)

«Nos recettes sont restées stables. L'exercice se solde par un **bénéfice de CHF 37'506.65**. Ce bénéfice sera porté en augmentation du capital au 31 décembre 2023.

De vifs remerciements à tous les membres qui paient fidèlement leurs cotisations, voire même l'augmentent spontanément, et à ceux qui, bien que dégagés de cette obligation, y souscrivent quand même de manière fort généreuse.

Un merci également à la Commission de vérification des comptes qui n'a pas failli à sa mission en effectuant son travail avec son sérieux habituel».

6.1 Rapport des vérificateurs de comptes: **M. Nicolas Etienne** présente le rapport à la place de **M. Roberto Garruso**, excusé pour cette assemblée:

«En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels du Cercle Démocratique Lausanne (CDL) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

Pour rappel, la responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à en contrôler la tenue et le respect des bonnes pratiques en la matière.

Les documents comptables nous ont été soumis avec les justificatifs. Les renseignements précis fournis sur les comptes de pertes et profits et du bilan nous permettent de déclarer que les comptes concordent avec la comptabilité et que celle-ci est tenue avec exactitude. En vertu de quoi, nous proposons à l'assemblée générale d'approuver les comptes 2023 tels que présentés et de décharger le Comité pour l'exercice écoulé. Nous remercions **Carol Toffel** pour l'excellence de son travail.»

Discussion

Au vote, ces comptes avec décharge à la trésorière et à la Commission de vérification sont acceptés à l'unanimité.

7. Cotisations 2024

Le montant de la cotisation annuelle reste à 40 francs.

8. Budget 2024

Au vote, ce budget est adopté à l'unanimité.

9. Election statutaire du comité

Aucune démission pour cette année.

Le Comité actuel se compose dès lors comme suit:

Coryne Eckert, présidente, **Olivier Meuwly**, vice-président, responsable de la commission «conférences», **Catherine Clerc**, secrétaire, **Carol Toffel**, trésorière, **Hugo Milliquet**, responsable de la commission «des divertissements et de la vigne», **Jean-Pierre Pasche**, responsable de la commission «tir», **Eric Rochat**, responsable de la commission «Santé & Social», **Olivier Duvoisin**, responsable de la commission culturelle, **Barry Lopez**, rédacteur du Bulletin et responsable des réseaux sociaux.

10. Election de la Commission de vérification des comptes 2024

M. **Roberto Garruso** se retire, il est remplacé par M. **Nicolas Etienne** qui devient rapporteur, M. **Jean-Daniel Henchoz**, 1^{er} membre, Mme **Susan Sax**, 2^{ème} membre, M. **Claude Tilleu**, 1^{er} suppléant, M. **Aurélien Meystre**, 2^{ème} suppléant.

11. Election du porte-drapeau

M. **Jean-Pierre Pasche** est réélu à l'unanimité.

12. Membres vétérans 2023

Pour cette année, cinq dames et douze messieurs sont nommés: M^{mes} **Frédérique Chambetta**, **Catherine Clerc**, **Thérèse De Meuron**, **Anne Gabella**, **Eliane Martin**, M^M **Beat Binder**, **Raymond-André Destraz**, **Claude-André Fardel**, **Olivier Français**, **Bernard Gloor**, **Michel Gut**, **Jean-Luc Marti**, **Charles-Denis Perrin**, **Gilles Pochon**, **Philippe Stoudmann**, **Robert-Paul Taverner**, **Anton Zysset**.

12.1 Membres d'honneur

Un membre du comité a été élu membres d'honneur, il s'agit de M. **Olivier Meuwly**.

13. Propositions individuelles et divers

Aucune proposition écrite n'est parvenue au Comité. La parole est donnée aux membres qui désirent s'exprimer.

La parole n'étant pas demandée, tous les participants entonnent le chant du Cercle Démocratique.

La partie officielle de l'Assemblée est close à 21h00. Les membres présents sont invités à prendre part à la collation offerte par le CDL.

MAYOR

SANITAIRE - PULLY

Installations sanitaires
Service dépannage

CH - 1009 Pully
tél. +41 21 728 11 83
fax. +41 21 729 42 06
www.mayorsanitaire.ch
secretariat@mayorsanitaire.ch



AXOR



Nous
donnons
vie
à vos
imprimés

groux
ARTS GRAPHIQUES

Le Mont-sur-Lausanne | www.grouxsa.ch

Hôtel Mirabeau

LAUSANNE



L'hôtel est un des trésors méconnus de la ville. Situé à seulement 400 mètres de la gare et du métro de Lausanne, desservi par l'arrêt de bus qui porte son nom. Cet hôtel 4 étoiles propose 75 chambres au calme inattendu. C'est un havre de paix insoupçonné.

HÔTEL MIRABEAU
Avenue de la Gare 31, 1003 Lausanne
+41 21 341 42 43
contact@mirabeau.ch - www.mirabeau.ch

AG 2025

Mercredi 2 avril 2025

à 19h30

Hôtel Mirabeau

Av. de la Gare 31 – Lausanne

Ordre du jour

(L'assemblée est réservée aux membres du CDL)

- 1.** PV de l'assemblée générale du mercredi 27.03.2024 (voir Bulletin 1/2025)
- 2.** Assermentation des nouveaux membres
- 3.** Rapport de la Présidente
- 4.** Rapport d'activité des commissions:
 - Bulletin, site internet, réseaux sociaux
 - Conférences
 - Divertissements
 - Visites-apéros / rendez-vous culturels
 - Santé & social
 - Tir
- 5.** Hommage aux membres décédés
- 6.** Comptes 2024
 - 6.1** Rapport de la Commission de vérification des comptes
- 7.** Cotisations 2025
- 8.** Budget 2025
- 9.** Elections statutaires
 - 9.1** de la Présidence
 - 9.2** du Comité
- 10.** Election de la Commission de vérification des comptes 2025
- 11.** Election du porte-drapeau
- 12.** Membres vétérans 2024
- 13.** Propositions individuelles et divers
(toute proposition doit être annoncée au Comité au moins quinze jours avant l'assemblée selon l'art. 21 al. 4 des statuts)

*A l'issue de cette assemblée générale,
un apéritif dînatoire sera offert par le CDL.*

— GROUPE — **BUCHARD**



variovent sa

**VENTILATION - CLIMATISATION
RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE**

Route de Montpreveyres 21
CH-1080 Les Cullayes

Tél: +41 21 903 35 22
mail: info@variovent.ch

www.variovent.ch

fidal

Fiduciaire Lambelet SA

Fondée en 1925

- Vérification de comptes
- Comptabilité
- Conseils fiscaux

Maîtrise et performance

- Evaluation et conseils
en économie d'entreprise
- Expertises

Siège : Avenue Louis-Ruchonnet 15 - 1003 Lausanne

Succursale et courrier : Route de la Maladière 26 - 1022 Chavannes-près-Renens

Tél. 021 342 50 20 - Fax 021 342 50 39 - fidal@fidal-sa.ch



Membre de la Chambre fiduciaire



Roger Gremper sa

SANITAIRE - FERBLANTERIE - COUVERTURE

Construire - Rénover - Entretien

Avenue d'Echallens 38
1004 Lausanne
www.grempersa.ch

021 624 67 23
info@grempersa.ch

LE RENDEZ-VOUS

par Olivier Duvoisin
Commission culture



Au cœur

du centre d'exploitation des CFF ouest à Renens



Visite A mardi 8 avril, 16h00
Visite B mercredi 9 avril, 16h00
(Nombre de places limité à 15 personnes par visite)

La plupart du trafic ferroviaire de la région Ouest est géré depuis Renens. Avec plus de 80 postes de travail, la salle de commande constitue le cœur du CE. Au total, près de 400 personnes travaillent dans ce centre exploité 24 heures sur 24.

Bulletin d'inscription



Rendez-vous:

Visite A mardi 8 avril, 16h00 - 15 pers. max.

Lieu:

Centre d'exploitation Ouest
Place de la Gare de Triage 3
1020 Renens

(Ligne M1 arrêt Gare Renens à quelques minutes à pied) La visite sera suivie d'un apéritif.

Inscriptions obligatoires jusqu'au 31 mars 2025

- sur notre site internet dans l'événement sous la rubrique «agenda»
- par courriel: inscription@cercle-democratique.org
- par courrier postal à l'adresse suivante:
Catherine Clerc, Ch. de Pierrefleur 11, 1004 Lausanne

Visite B mercredi 9 avril, 16h00 - 15 pers. max.

Nom:

Prénom:

Téléphone:

Adresse mail:

Nombre de personne(s):

Date visite choisie:

Date: Signature:



Pour l'égalité des chances et la mixité, de l'école au monde professionnel!

*La Fondation Pacte
Un engagement sans cesse renouvelé*

► **Françoise Piron**
*Directrice
Ingénieure EPFL, fondatrice d'Ère3 sàrl,
conseillère communale Lausanne*

«Il y a tant de choses à faire...»

.....

C'est sans doute ce que diraient, encore aujourd'hui les membres fondateurs du Mouvement Pacte.

Pacte est devenu un acteur incontournable de la promotion de l'égalité des chances et de la mixité en Suisse romande. Sous la dynamique visionnaire de sa fondatrice Françoise Piron, ingénieure EPFL, cette organisation poursuit sa mission avec une détermination sans faille, adaptant constamment son approche aux défis contemporains.

.....

«Notre vision est de bâtir une société où toute personne, quelle que soit sa spécificité, a l'opportunité de s'épanouir et réaliser son plein potentiel.»

.....

Ainsi, Pacte aspire à façonner un environnement professionnel où l'égalité des chances n'est pas une simple aspiration, mais une réalité concrète. Dans un contexte de transformation numérique accélérée, la Fondation reconnaît l'importance cruciale d'intégrer tous les talents, en particulier les femmes, pour assurer le développement équilibré et innovant de notre société.

Pour concrétiser sa vision, Pacte articule son action autour de trois missions principales :

1 Œuvrer pour la juste place des femmes dans l'économie

Pacte s'emploie à offrir des outils concrets pour soutenir et faciliter la réinsertion et la réorientation professionnelle de femmes qualifiées sur le marché du travail. Il s'agit de les accompagner dans le développement de leur carrière tout au long de leur parcours de vie.

**En 2025, Pacte vous donne RDV pour 18 rencontres dédiées à l'emploi et 3 événements spéciaux
Entreprendre & Recrutement.**



.....

«Pour une société équitable et durable, nous avons besoin de tous les talents.»

2 Créer un climat propice à la mixité au sein des entreprises

Pacte développe des programmes de sensibilisation innovants au sein des entreprises, visant à créer un environnement favorable à la mixité (attirer, retenir et faire progresser les talents) et à l'équilibre de vie (*professionnelle et privée*) dans les organisations.

Save the date!

Le mois de mars sera consacré à nos entreprises partenaires et à la place qu'elles donnent aux femmes dans les métiers des technologies et de la robotique.



3 Promouvoir la diversité et l'innovation dès l'enfance

Pacte intensifie ses actions dans les classes pour préparer la génération de demain à un monde aux multiples talents et de plus en plus digitalisé:

- en intégrant des notions comme le Vivre Ensemble ou la diversité dès le plus jeune âge;
- en élargissant les perspectives de formation à toutes et tous, dans les domaines des nouvelles technologies et du digital.

À découvrir en 2025!

Les 5 premiers épisodes de la nouvelle série des aventures robotiques avec Ezya



.....
«Tissons des liens entre les scientifiques, les laboratoires et l'école !»

Le numérique, formidable levier de progrès pour l'économie, nécessite une compréhension approfondie pour être utilisé de manière responsable. Pour gérer ses risques et maximiser ses opportunités, il est indispensable de former les citoyen-ne-s à ces outils afin qu'ils puissent faire des choix éclairés et agir en connaissance de cause.

Dans un contexte marqué par une pénurie croissante de main-d'œuvre, la Suisse sous-estime encore le potentiel des femmes qualifiées. Favoriser leur réinsertion dans le monde professionnel est non seulement une réponse à ce défi, mais aussi un levier clé pour stimuler la croissance et l'innovation.

Promouvoir l'égalité des chances et la diversité est une nécessité pour bâtir une société plus juste, innovante et durable. La Fondation Pacte s'engage activement dans cette mission, en agissant de l'école au monde professionnel.

.....
Pour en savoir plus ou soutenir les actions de la Fondation écrivez-nous: info@fondationpacte.ch



021 784 80 70



La passion du transport !

metraux-transport.ch

Le Vaudois

Brasserie traditionnelle
Produits locaux de saison

Place de la Riponne 1

1005 Lausanne

021 706 40 40

www.levaudois-sa.ch

7/7 jours | 7h-24h



Confiez
l'administration
de votre PPE,
villa, immeuble
à des professionnels



SICOSA SA - A votre service depuis 1955
Avenue Recordon 32 bis - 1004 Lausanne
021 624 40 45 - info@sicosa.ch

cer[®]

uspi[®]

Machines-Services - Bernard Thonney



Vente et réparation de toutes
marques de tondeuses,
tronçonneuses, fraiseuses,
scarificateurs, débroussaileuses,
machines viticoles et communales.

Route du Jorat 8
1073 Mollie-Margot
021 781 23 33
079 310 56 66
b.thonney@bluwin.ch
www.machineservices.com

LeDossier

Suisse - Union européenne:

Partenaires ou adversaires?





► **Richard Werly**
Correspondant pour la France et l'Europe de Blick, collaborateur régulier de France Info, Arte, RTL, TV5 et France 24. Dernier ouvrage paru: «Le bal des illusions, Ce que la France croit, ce que le monde voit» (Ed. Grasset)

La Suisse: *Bien trop européenne, bien trop démocratique...*

Et si la Confédération helvétique souffrait d'abord d'un double syndrome auprès de ses interlocuteurs bruxellois? Être un pays bien trop européen. Et bien trop démocratique. Au point, parfois, de s'illusionner.

«**N**égocier avec la Suisse n'est pas seulement fatigant. Cela nous ramène inmanquablement, en plus, à nos failles, à nos erreurs, et aussi à notre fatigue démocratique». L'ancien ambassadeur européen qui, un jour, nous lâcha cette phrase à Bruxelles, à l'issue d'une énième séance de pourparlers bilatéraux, a sans doute résumé l'essentiel: quelles que soient ses revendications, justifiées ou non, discutables ou non, défendables ou non, la Suisse conservera toujours, aux

yeux de ses interlocuteurs communautaires, une insupportable légitimité.

Légitimité géographique, par sa position au beau milieu de la Communauté économique européenne originelle des six membres fondateurs (Italie, France, Allemagne, Benelux). Légitimité politique, car la démocratie directe y contrebalance les décisions bureaucratiques. Légitimité fédérale, puisque ses institutions permettent à 26 cantons – contre 27 pays membres pour l'Union – de vivre en-

semble et de régler pacifiquement leurs différends. Légitimité sociale, au vu de sa prospérité économique et du bon fonctionnement de son modèle libéral pondéré par l'État.

Le poids du ressenti

Tout cela, empressons-nous de l'écrire, a bien sûr été rendu possible, depuis l'après Seconde Guerre mondiale, par l'émergence aux frontières helvétiques d'une Europe unie, pacifique et inclusive. Mais l'essentiel est dans le ressenti. Bien que dépourvue de pétrole (contrairement à la Norvège), et sans avoir eu besoin de divorcer avec fracas (comme le Royaume-Uni en a fait le choix en 2016), la Suisse ne peut pas être réduite, malgré les chiffres et les normes, au simple statut de pays partenaire, associé au marché européen.

Le résultat de cet impensé culturel, politique et historique, est d'avoir nourri une ambiguïté européenne dont personne, ni à Bruxelles ni à Berne, n'a vraiment intérêt à sortir. Du côté suisse, les qualités nationales évoquées plus haut sont la preuve ultime et patriotique, que la Confédération n'a pas vocation à intégrer un ensemble qui, à bien des égards, reproduit en moins bien son propre modèle.

Du côté communautaire, cette européenneité profonde de la Suisse est perçue comme la garantie que, quels que soient les aléas de la conjoncture, ces deux partenaires de taille si différente sont de toute façon condamnés à naviguer ensemble. Inutile donc d'entrer dans un rapport de force. La rébellion héroïque helvétique contre l'Europe, dont l'UDC a fait avec succès son cheval de bataille, ne conduira de toute façon jamais à une sécession durable, ou stratégiquement problématique.

Parents éloignés

La Suisse n'est pas oubliée à Bruxelles ou

à Strasbourg, le siège du Parlement européen qui, de temps à autre, se penche sur son cas. Elle y a juste l'importance que l'on accorde, dans une famille, aux parents éloignés dont la fortune, la santé, et la volonté de se tenir à l'écart ne nourrissent pas d'autre inquiétude que celle du partage de l'héritage à venir.

Longtemps, le secret bancaire helvétique, appuyé par les manœuvres du Luxembourg et de la Belgique au sein de l'UE, servait de piqûre de rappel empoisonnée, obligeant l'Allemagne, l'Italie ou la France à hausser le ton pour enrayer, de temps à autre l'hémorragie d'évasion fiscale. Le mythe de la Suisse assiégée s'en trouvait à chaque fois renforcé. Les places financières de Zurich et Genève ayant déposé les armes devant l'échange automatique d'informations bancaires depuis 2017, une nouvelle posture défensive s'est construite, nourrie par les peurs légitimes de l'immigration massive et du moins-disant social. Des peurs partagées, cette fois, par tous les peuples européens.

Lassitude affective

Au final? Rien de neuf entre la Suisse et l'Union européenne sinon ce que la lassitude affective produit toujours: des crises instrumentalisées pour signaler le désamour (comme le rejet unilatéral du projet d'accords institutionnel par le Conseil fédéral le 26 mai 2021), et de longues tractations, pas toujours idéales (*comme les actuelles propositions de Bilatérales III*), pour dessiner les contours d'une possible future chambre commune.

Le Neuchâtelais Denis de Rougemont l'avait bien diagnostiqué. «Notre sort [...] demeure [...], à nous autres Occidentaux, de devenir de plus en plus conscients des illusions dont nous vivons» écrivait-il, en 1939, dans «L'Amour et l'Occident».

Sommes-nous, en Suisse, conscients de nos propres illusions?



Poursuivre le succès

► **Laurent Wehrli**
*Conseiller national PLR/Vaud
 Président de la Commission de politique
 extérieure du Conseil national*

La Suisse et l'Union européenne viennent de conclure des négociations complexes en faveur de la poursuite des Accords bilatéraux qui, depuis 25 ans, ont permis le succès économique de la Suisse, de ses PME et de ses habitantes et habitants.

Comme le peuple suisse l'a décidé à plusieurs reprises en votation, notre pays dispose depuis maintenant 25 ans d'accords bilatéraux particuliers avec les pays membres de l'Union européenne. Cette relation étroite a renforcé notre pouvoir d'achat, fait le succès de notre économie en facilitant nos exportations, sources de revenus et de moyens financiers importants tant pour la Confédération que pour les cantons et les communes. Et tout cela sans péjorer la capacité d'emplois en Suisse, preuve en est le taux de chômage demeuré très bas tout au long de cette période. Ces Accords ont clairement démontré combien ils sont utiles à la Suisse.

C'est exactement la poursuite de ces succès que permet cette mise à jour de ces Accords bilatéraux entre la Suisse et ses pays voisins. A cela s'ajoutent trois propositions de nouveaux accords: électricité, santé et sécurité alimentaire. Cette négociation a permis aussi d'autoriser la Suisse à participer à nouveau pleinement

à plusieurs programmes européens dont Horizon et Erasmus si important pour la place d'études, de recherches et d'innovations que la Suisse est et qu'elle doit demeurer.

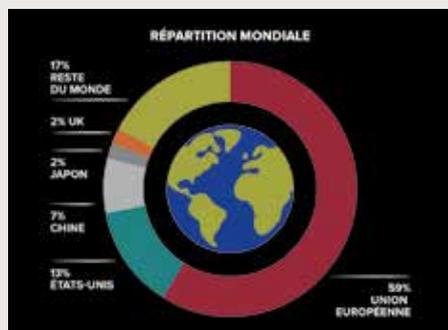
Ces nouveaux Accords seront présentés en 2025 en consultation, avant le débat parlementaire en 2026, puis certainement dans le cadre d'une votation populaire.

Si utile pour toute l'économie et les emplois en Suisse

Les reconnaissances actuelles des biens et marchandises deviennent peu à peu caduques, comme c'est le cas pour le matériel technique sanitaire depuis le 1^{er} juillet 2022 ou cela le sera pour toutes les machines dès le 1^{er} janvier 2027. Ces situations signifient des pertes d'exportations et donc d'emplois en Suisse, ce qui entraîne des conséquences directes: moins de clients et de gains pour toutes les entreprises, y compris celles qui n'ex-

portent pas comme les garagistes, les fleuristes ou les boulangers. La «mise à jour» des accords permettra d'éviter cela.

Certains opposants répliquent que l'Accord de libre-échange de 1972 – oui, 1972! – suffit, que nous pourrions exporter plus dans d'autres pays que ceux de l'Union européenne pour compenser ces pertes. Une méthode «y a qu'à!»! Aux espoirs vite douchés quand on sait que le Président Trump veut augmenter les frais de douanes frappant les exportations européennes et donc suisses, ou quand on voit le taux de consommation en baisse des Chinois, comme le vit douloureusement l'horlogerie suisse!



Rappelons ici encore que nos principaux partenaires commerciaux sont membres de l'Union européenne (59% en terme de volume des échanges en 2023, alors que les USA représentaient 13% et la Chine 7%). Ce qui est bien normal: nos relations sont d'abord avec les voisins, d'autant plus quand nous partageons avec eux langues, cultures et valeurs!

Un bon principe pour la protection des salaires

Dans la suite des mesures d'accompagnement qui ont fait leurs preuves depuis 25 ans, ces Accords valident un principe simple et clair: même salaire pour un même travail au même endroit! Le syndicat SEV, membre de l'USS, l'a salué. La Suisse pourra aussi exploiter la marge de

manœuvre qu'offre la directive de l'Union européenne en ce qui concerne les frais professionnels.

Des protections tenant compte des particularités suisses

Que ce soit en matière de mise à jour des accords sectoriels sur les transports terrestres ou aériens, par exemple, ou en regard de la direction de libre circulation des citoyens européens, la Suisse a pu négocier des mesures de protection particulières, notamment sur la priorité de l'horaire cadencé et les besoins propres des chemins de fer suisses en regard d'une utilisation du réseau ferré par des compagnies européennes, ou en matière de blocage de tout tourisme social.

Pas de soumission

Le traitement des différends s'appuie sur ce qui a très bien fonctionné durant 25 ans, à savoir les comités mixtes. Cette procédure sera complétée par une possibilité de recours à un tribunal arbitral déterminé par le Tribunal fédéral suisse et la Cour européenne de justice. Si au terme de ces voies judiciaires, une solution ne devait pas être trouvée, alors la Cour européenne de justice pourrait déterminer le droit européen – ce qui est bien normal! – tout comme le Tribunal fédéral le ferait du droit suisse. Si durant ces 25 dernières années, les rares différends ont pu être réglés par les comités mixtes, gageons qu'il en sera de même!

La mise à jour de ces accords dans le futur est prévue sous la forme dynamique et pas automatique. Cela signifie que la Suisse, son Parlement, son peuple, ses cantons pourront toujours s'exprimer et décider sur toute nouveauté de manière autonome, libre et souveraine.

Comme aujourd'hui!



► **François Schaller**
Journaliste, membre du
comité d'autonomiesuisse

C'est maintenant qu'il faut dire *non!*

Assurer la prospérité et garder de bonnes relations avec l'Union européenne, quoi qu'il en coûte. Tel semble être l'alpha et l'oméga des euro-conformistes. Ils répètent depuis vingt ans que les bonnes performances de la Suisse sont dues aux accords bilatéraux de 2000. Qu'il faut donc continuer sur cette voie.

Le premier problème, c'est qu'il s'agit surtout d'une croyance. En réalité, le vigoureux redressement économique de la Suisse après la grave crise des années 1990 et suivantes a commencé en 1997. Cinq ans avant l'application des Accords bilatéraux I. Dix ans avant l'application complète de la libre circulation des personnes, et le spectaculaire décollage de l'immigration européenne (2007).

Le deuxième problème, c'est que les dispositions institutionnelles impliquant l'absorption progressive du marché suisse par le marché européen, en subordonnant le droit suisse secteur par secteur (à commencer par le marché du travail), ne ressemblent en rien à une continuation bienheureuse du bilatéralisme sur base réciproque. Il s'agit d'un changement de régime.

Du bilatéralisme à l'unilatéralisme

L'alignement du droit suisse sur le droit européen deviendrait bel et bien unilatéral. Les fameuses conditions cadres pragmatiques de l'économie suisse seraient celles de l'UE. Basées sur un système de valeurs rigides pénalisant depuis des décennies les performances de l'industrie européenne à l'échelle du monde.

C'est précisément ce que recherche l'UE avec la Suisse (voir le site web de sa Commission). Elle considère que les entreprises suisses livrent une concurrence déloyale aux entreprises européennes sur les marchés mondiaux en n'étant pas soumises à la même bureaucratie. A noter au passage que la faiblesse chronique de l'euro par rapport au franc, qui pénalise lourdement les exportateurs suisses, n'a en revanche jamais été considérée comme une concurrence déloyale.

Et alors, dira-t-on? Si l'Union européenne le veut? Comment pourrait-on faire autrement? N'y a-t-il pas un rapport de force? Doit-on subir encore longtemps les sanctions de Bruxelles, qui durent maintenant depuis dix ans (*février 2014*)?

Ce n'est pas la première fois dans son histoire que la Suisse se trouve confrontée à ce genre de dilemme. Ce n'est pas la première fois non plus qu'une partie des Suisses pense qu'il faut parfois renoncer à ses libertés pour avoir la paix. Ce gain de paix n'était-il pas, par exemple, le premier argument des défenseurs de l'abandon de toute politique migratoire avec l'UE en 2000?

L'illusion de la stabilité

On sait ce que cela a donné: une moyenne de près de 50'000 ressortissants de l'UE en plus chaque année (*la population de Neuchâtel*). Cinq fois supérieure aux prévisions du Conseil fédéral. Avec des pressions continuelles et des représailles. L'UE n'en démord pas: elle estime que l'économie suisse fait de facto partie du marché européen, et qu'elle doit en adopter les règles.

C'est dire si l'acceptation populaire de l'énorme paquet législatif négocié l'an dernier à l'arraché, avec rétorsions institutionnalisées (les «compensations» selon l'euphémisme consacré), ne sonnerait nullement la fin des tensions. Ne porte-t-il pas sur huit accords sectoriels seulement?

L'objectif tout à fait explicite de Bruxelles est d'étendre ensuite la reprise obligatoire du droit européen à l'ensemble de l'économie suisse. Tout accord futur y serait soumis (voir Common Understanding point II). Toute mise à jour de textes existants, à commencer par le Traité de libre-échange de 1972, passerait par une révision complète basée sur le droit communautaire exclusivement.

En fin de processus, l'adhésion pleine et entière de cette Suisse si embarrassante au milieu du continent (*bien trop de succès sans faire partie de l'UE*) ne serait plus qu'une formalité. Les rares adhésionsnistes suisses, du Mouvement européen suisse par exemple, l'ont compris depuis longtemps. **Pourquoi soutiendraient-ils avec tant de ferveur cette «voie bilatérale» si elle ne devait pas mener à l'adhésion par effet d'engrenage?**



La Suisse doit trouver une façon de *rester prospère* malgré la situation de l'Europe

Depuis des années, la Suisse et l'Union européenne essaient de conclure un nouvel accord. Alors que les discussions rentrent dans leur phase décisive, Nicolas Jutzet est sceptique: au lieu de se rapprocher d'une entité qui s'essouffle, tant économiquement que démographiquement, la Suisse devrait regarder plus loin. Car notre avenir est ailleurs.



▶ Nicolas Jutzet
Essayiste et économiste





Depuis maintenant 30 ans, la Suisse peine à décider quelle est sa stratégie extérieure. Si elle a rejeté l'adhésion à l'Espace économique européen en 1992, elle a ensuite signé des accords bilatéraux, qui l'ont rapprochée de l'Union européenne. Aujourd'hui, elle tente, tant bien que mal, de faire croire qu'elle a envie de signer de nouveaux accords avec le même partenaire. Après un premier échec, les négociations ont abouti en décembre, sans avoir réglé les problèmes de fond, la souveraineté et les attentes au libre exercice de la démocratie directe, qui se posaient déjà la dernière fois.

De base, la philosophie politique des deux entités diffère diamétralement. Mais avec la reprise dynamique du droit européen, leur convergence politique est un fait. Sans grand enthousiasme, la Suisse poursuit cette stratégie de l'entre-deux. Or, malgré ce rapprochement sur le plan politique, les chiffres montrent qu'économiquement, ce sont d'autres partenaires qui gagnent en importance pour la Suisse. Alors qu'en 1990, presque 68% de nos exportations (*en valeur*) étaient destinées à l'Europe, aujourd'hui, c'est à peine 45%. Ce recul s'explique par le fait que dans le même laps de temps, nos exportations vers l'Asie et l'Amérique du Nord se sont multipliées par huit. Ce mouvement va encore s'accélérer avec le vieillissement de la population en Europe et l'ouverture vers de nouveaux marchés. Comme celui gigantesque de l'Inde, symbolisé par la conclusion d'un accord de facilitation des échanges récemment. À termes, l'Asie deviendra sans doute notre principale zone d'exportations.

Au début du 19^{ème} siècle, différents États européens fermèrent leurs frontières pour freiner la concurrence venue de Grande-Bretagne. Ce cloisonnement des marchés européens impacta également négativement la Suisse, qui vit ses exportations entravées. Loin de se rési-

gner, les marchands suisses se tournèrent alors rapidement vers d'autres débouchés, outre-mer. Comme le raconte l'historien Cédric Humair «**dès les années 1820, de l'horlogerie est vendue en Chine, des tissus aux Etats-Unis et du fromage au Brésil**»¹. D'abord vu comme une catastrophe, le protectionnisme du continent européen permit involontairement à la Suisse de réduire sa dépendance économique envers ses voisins. On estime qu'en 1845, environ 36% des exportations rejoignaient l'Europe, et 64% l'outre-mer (*Amériques, Asie, etc.*). Cette anecdote montre que la stratégie et les partenaires privilégiés de la Suisse ont évolué au fil du temps, en fonction des réalités extérieures. Au service de nos intérêts, notamment économiques.

La volonté de se rapprocher de l'Union européenne n'a donc rien d'une fatalité historique. Surtout qu'elle fait face à des défis de taille et semble moins attractive que par le passé. Ce constat est partagé jusque dans les milieux europhiles. Certaines voix osent enfin dire ce que les chiffres indiquent. Dans un rapport alarmiste, le prix Nobel d'économie Jean Tirole et ses cosignataires constatent que «**l'UE est en train de perdre la course à l'innovation, renonçant ainsi à son bien-être économique et à son influence réglementaire et géopolitique**». De son côté, le Financial Times parle même d'une «**crise de compétitivité**» en Europe, qui se voit distancée par les Etats-Unis. Et pour clore le bal, l'ancien président de la Banque centrale européenne, Mario Draghi, un européiste convaincu, a publié un rapport accablant sur la même thématique, qui arrive, en résumé, au constat que l'Europe est en plein décrochage. Loin d'être passagère, cette sortie de l'histoire est la conséquence logique d'un continent qui a, comme le résumait récemment le Wall Street Journal «**une population vieillissante qui préfère le temps libre et la sécurité de l'emploi plutôt que de gagner plus**

d'argent, ce qui a engendré des années de croissance économique et de productivité médiocres».

Dans le discours public en lien avec la recherche d'un accord avec l'UE, des polémiques du court terme jouent souvent un rôle central. Alors que la dynamique de long terme devrait être au centre de nos discussions. Car, si un accord avec l'UE aurait fort probablement des conséquences positives sur le court terme et débloquerait quelques dossiers, à long terme, ce rapprochement politique et institutionnel avec une entité bureaucratique que le déclassement guette, est une impasse. **La dynamique de fond nous indique que l'Union européenne n'est pas notre avenir. Il serait sain, tout en maintenant des relations courtoises avec ce partenaire important, de se concentrer sur les alternatives qui nous permettront de continuer d'être un pays florissant, malgré le fait que notre continent ait malheureusement toutes les chances de devenir marginal et vieillissant dans les prochaines décennies.**

¹ *La Suisse et les puissances européennes, aux sources de l'indépendance (1813-1857), Cédric Humair*



LA VISION DU POLITIQUE

Frédéric Borloz
Conseiller d'Etat
Chef du Département de l'éducation
et de la formation professionnelle

L'Europe: Une ouverture *nécessaire!*

Le débat sur l'avenir européen de la Suisse est entré dans une nouvelle phase, décisive. Après des mois de négociations, les grandes lignes du texte sur lequel nous serons amenés à nous exprimer sont connues. Les enjeux sont importants, on ne cesse de le répéter. A raison.

Les accords appelés Bilatérales III ne peuvent être considérés en dehors de leur globalité. **La Suisse est liée avec plusieurs pays par des nombreux traités commerciaux et continue à en signer, avec succès.** Les cas récents de l'Inde et probablement de la Thaïlande le confirment. **Il n'est tout simplement pas imaginable que la Suisse n'en conclue pas avec les pays de l'Union européenne,** qui font partie de nos principaux partenaires économiques. **Négocier avec chacun d'eux n'est guère envisageable** et, de toute façon, il n'est pas sûr qu'ils accepteraient, eu égard à leurs propres engagements envers les autres pays européens.

Le chapitre relatif à la libre circulation des personnes est évidemment au cœur des préoccupations et des enjeux politiques, éveillant l'enthousiasme des uns et les pires craintes des autres. Mais la libre circulation ne peut être considérée uniquement dans un sens unilatéral. Certes, cet accord, l'un des piliers institutionnels de l'Union européenne, permet l'entrée dans notre pays de nombreuses personnes en provenance de l'Union. Mais il ouvre également ses portes aux Suissesses et aux Suisses désireux de s'installer ou de travailler à l'étranger. Et ils sont nombreux. Les oublier serait une erreur.

C'est particulièrement vrai pour les étudiants et les chercheurs. On le sait, la Suisse est fortement dépendante de sa place économique, qui elle-même se nourrit des projets conçus dans nos centres de recherche et nos hautes écoles. Or, la recherche ne peut vivre confinée dans un territoire: **l'échange avec toutes les sphères scientifiques, disséminées sur le globe, est indispensable,** surtout pour un petit pays comme le nôtre. Les programmes Erasmus et Hori-

zon nous ont réadmis, après des années de purgatoire. Mais ils pourraient à nouveau nous exclure de leurs financements. Et cette fois, les chances de les réintégrer seraient plus hypothétiques que jamais. Une perte potentielle lourde de conséquences pour nous.

Bien sûr, le texte négocié avec Bruxelles n'est pas parfait. Mais il marque des avancées importantes par rapport aux versions initiales. Et imaginer qu'un accord pourrait être **conclu sans concessions, comme le soutiennent les opposants à ces Bilatérales III, serait naïf.** Les points de désaccord, notamment sur le marché du travail, sont réels mais ne concernent qu'une petite partie des travailleurs. Nous pouvons trouver des solutions adaptées au niveau national. Nous l'avons toujours fait.

Je reste convaincu que l'adhésion à l'Union européenne n'est pas la bonne voie pour la Suisse. L'organisation de l'Union est trop complexe et ses processus démocratiques ne répondent pas à nos standards. D'ailleurs, ce texte n'est en aucun cas à considérer comme un premier pas vers une hypothétique adhésion, ça n'en est clairement pas un. En revanche, pour garantir à nos citoyens et à nos entreprises l'accès au marché européen, un accord est essentiel. Et celui qui est aujourd'hui sur la table est probablement le meilleur que nous puissions espérer.



LES JEUNES ONT LA PAROLE...

par Philippe Lörtscher

Président des Jeunes Libéraux-Radicaux Vaudois

© Parlamentsdienste/Franca Pedrazzetti

Viola Amherd:

*6 petites années
et puis s'en va...*



Stabilité à la tête de l'Armée: un départ de Thomas Süssli au plus tôt en 2027

Le Commandant de corps Süssli œuvre depuis 2020 à réformer en profondeur l'Armée suisse. Si ses débuts ont été quelque peu difficiles en raison de son profil hors sérail, il a rapidement réussi à s'imposer comme un meneur de projets efficace et un bon communicant, notamment auprès des acteurs économiques, mais également du Parlement. Remplacer Thomas Süssli avant la fin de la législature risque de déstabiliser les projets déjà lancés. Il a en outre réussi à convaincre le Parlement d'augmenter le budget de l'Armée à plusieurs reprises depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine. Le nouveau Chef du DDPS se priverait ainsi d'un atout important. **Il serait ainsi assez cohérent de garder l'actuel Chef de l'Armée au moins jusqu'à la fin de la législature permettant ainsi d'assurer une transition permettant la poursuite des efforts visant à recouvrir la capacité de défense.**

Réforme de l'obligation de servir: remettre rapidement l'ouvrage sur le métier !

Le plus gros échec de Viola Amherd à la tête du DDPS est probablement l'absence d'une réforme crédible de l'obligation de servir. Certes, l'introduction de la journée d'information obligatoire pour les femmes est un petit pas dans la bonne direction. Néanmoins, il est de loin insuffisant pour pallier aux départs massifs vers le Service civil. Chaque année plus d'une brigade (soit 6'800 hommes) quitte l'Armée pour le Service civil. A son introduction, les partisans du Service civil annonçaient que cela concernerait au maximum 2'000 hommes par année. **Il est temps de mettre fin à l'hémorragie et de rappeler aux citoyens suisses que**

**le service militaire n'est pas un choix
mais une obligation.**

Rapprochement avec l'OTAN: tenir un discours réaliste

Les Forces aériennes s'entraînent déjà à l'étranger avec nos partenaires de l'OTAN et ce plusieurs fois par année. La collaboration est efficace et permet de générer une précieuse plus-value pour notre pays. Toutefois, il s'agit de personnel professionnel. Pour les miliciens des Forces terrestres, la situation est autre. Il s'agit, n'en déplaise à certains, ni plus ni moins de pouvoir utiliser les places d'instruction de partenaires (Allemagne, Autriche et France) pour effectuer un cours de répétition. Cela nécessite simplement une modification de la Loi sur l'Armée permettant aux miliciens d'effectuer un cours de répétition à l'étranger. Il ne s'agit pas pour la Suisse de participer à un déploiement de l'OTAN comme certains le prétendent...

Un (début de) mandat de transition pour le futur Chef du DDPS

Le prochain Chef du DDPS aura la lourde tâche de reprendre un Département dont l'ensemble des lignes directrices ont été fixées jusqu'en 2030. Il aura alors dans un premier temps une faible marge de manœuvre afin d'imprimer sa patte sur le Département. Néanmoins, il pourrait tirer son épingle du jeu en proposant rapidement une réforme de l'obligation de servir et obtenir en décembre la poursuite de l'augmentation du budget de la défense. Il se trouvera dès son début de mandat dans la même situation que Viola Amherd, à savoir reprendre le DDPS en plein milieu d'une réforme de l'Armée. **Sera-t-il à la hauteur, comme l'a été Viola Amherd dans les grandes lignes, afin d'amener l'actuelle réforme de l'Armée à bout touchant?**



DROIT AU BUT

par Pascal Nicollier

Orientation juridique du Cerele Démocratique



Le droit européen *infuse* le droit suisse



Bien que ne faisant pas partie de l'Union européenne, la Suisse partage une intime tradition juridique avec l'Europe. Si notre Code civil est directement inspiré du Code Napoléon qui a influencé la codification cantonale préfigurant l'unification confédérale du XIX^e siècle, nombre de lois récentes reprennent le droit européen, avec un petit saupoudrage helvétique qui marque notre façon de nous distinguer plus ou moins de nos voisins.

Dans les grandes lignes, plus personne n'ignore l'existence des Accords bilatéraux et en particulier celui qui touche à la libre circulation des personnes, permettant de séjourner ou s'établir en Suisse ou en Europe, d'y travailler, d'y étudier ou simplement d'y vivre en

famille. Les autres accords bilatéraux sont plus techniques et touchent des domaines liés au commerce, à l'industrie ou à la recherche, entre autres. Ils mettent de l'huile dans nos échanges avec nos voisins.

Des conventions européennes

Un ancien conseiller fédéral est devenu récemment secrétaire général du Conseil de l'Europe, ce qui a mis un petit coup de projecteur sur cette vénérable institution dont l'une des créations majeures est la Convention européenne des droits de l'homme et sa cour de Strasbourg. Ce texte constitue la clef de voûte de la défense des droits fondamentaux en Europe et un socle commun de l'État de droit et de ses grands principes de fonctionnement. Cette convention, qui a un rang constitutionnel, est directement applicable en Suisse.

Il existe d'autres conventions plus techniques. Citons, l'accord de Schengen qui institue une sorte de frontière à l'échelle du continent. La Suisse est membre de cet espace depuis 2004 et applique les mêmes règles de contrôles aux frontières et de coopération policière que les autres États membres. Schengen permet de se déplacer librement dans l'espace concerné, surveillé par une coopération en matière de sécurité, de lutte contre la criminalité transfrontalière ou le terrorisme, notamment grâce au système d'information «SIS», partagé entre les autorités nationales.

La Suisse a également adhéré à l'accord de Dublin en 2008 qui concerne le domaine de l'asile. Pour faire court, la demande d'asile déposée par un ressortissant d'un État tiers (*non européen*) est traitée par le pays européen où la demande a été déposée. Cela évite le dépôt de demandes à répétition dans autant de pays européens après chaque déboulement. L'accord permet donc une certaine coordination dans le droit de l'asile au niveau européen.

Des lois européennes

Le droit européen est dynamique. Il se développe au gré des nécessités et de l'évolution, grâce aux institutions euro-

péennes et n'est donc pas figé dans un accord international. C'est ce qui fait son intérêt, mais c'est aussi ce qui inquiète les souverainistes qui craignent ce caractère de droit supranational.

Malgré le fait que la Suisse ne soit pas intégrée à l'Union européenne, elle a tendance à en reprendre les idées et les lois. Rien de plus normal pour un pays qui vit et se développe dans le même contexte continental. Si la Suisse ne participe pas à l'élaboration du droit européen qu'elle reprendra (*de son propre chef*) dans sa législation, son indépendance lui permet néanmoins d'y ajouter son grain de sel, pour le pire ou le meilleur, c'est selon. Il en est ainsi du droit de la concurrence où la Suisse a par exemple opté pour une autorité de régulation avec des pouvoirs limités ou pour le droit de la consommation, moins incisif que le droit européen. Plus récemment le droit de la protection des données, qui est en Suisse une version adoucie de celle du continent sur certains points.

Dans d'autres domaines, l'inspiration confine au recopiage. Tel est par exemple le droit des passagers aériens, des normes de sécurité alimentaires ou certains standards du droit commercial, des assurances ou du travail. Il faut parfois choisir entre s'adapter à notre grand voisin ou se marginaliser, d'où une certaine frustration de ne pas pouvoir participer à la création du droit pour assumer notre souveraineté en amont de ces règles qui s'infusent tôt ou tard dans notre ordre juridique, pour notre satisfaction ou notre malheur, selon qu'on aime les pailles en plastique ou en papier, les bouchons qui restent accrochés à la bouteille ou qui se dévissent, voire les cookies qu'on accepte ou qu'on refuse... et ces interminables déclarations de protection des données que l'on ne lit jamais.



Les trois piliers de la *silver economy*

Philippe Hebeisen, président de Vaudoise Assurances, porte un regard de connaisseur sur la façon dont le vieillissement de la population redéfinit les marchés du travail, de la consommation et des capitaux.

(Extrait de son entretien paru dans Le Regard Libre N°112.)

Y.C. Comme vous, un Suisse sur quatre travaille au-delà de l'âge de la retraite. Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre et de financement à la peine des retraites, que peut-on faire pour favoriser ce prolongement de l'activité professionnelle?

P.H. Aujourd'hui, la moitié des 59-64 ans souhaitent continuer à travailler après l'âge de la retraite, ce qui offre une marge de progression intéressante. Il est crucial d'instaurer un dialogue plus ouvert entre employeurs et futurs retraités pour répondre à leurs aspirations. Pour encourager cette prolongation d'activité, des mesures d'incitation, comme une exemption partielle ou totale des cotisations AVS des revenus perçus après la

retraite, pourraient être utiles. Cela dit, la motivation ne se limite pas aux aspects financiers. Beaucoup veulent surtout continuer à se sentir utiles, rester actifs mentalement, socialement engagés et en lien avec les jeunes générations. Cela requiert une transition bien planifiée, avec des aménagements dans le cahier des charges et des options comme le temps partiel.

Y.C. Certes, mais cela n'est pas toujours dans l'intérêt des employeurs, étant donné que les seniors leur coûtent plus cher. Comment motiver les entreprises à les garder?

P.H. Il aurait fallu commencer par accepter la réforme de la loi sur la prévoyance professionnelle (LPP), qui prévoyait de

diminuer les taux de cotisation des 55 ans et plus! Mais au-delà des mesures concrètes, un changement culturel est nécessaire. Les entreprises doivent reconnaître la valeur des compétences acquises par l'expérience. Certaines, comme le groupe Zurich où j'ai travaillé, placent leurs employés plus âgés dans des rôles de conseil, de mentorat ou d'expertise sans diminuer leur salaire. Ces aménagements permettent à ces derniers de transmettre leur savoir tout en réduisant leur charge de travail opérationnel. L'argument pour les employeurs repose donc sur la valeur de ces compétences, souvent irremplaçables.

Y.C. On imagine souvent les seniors fatigués, or nous avons vu que ce n'est souvent pas vrai. On les imagine aussi souvent pauvres. Qu'en est-il en réalité?

P.H. Les seniors représentent environ 22% des revenus et possèdent près de la moitié de la fortune nationale, avec une fortune par tête largement supérieure à celle des jeunes. Cela, pour des raisons évidentes: cumul des revenus, héritages, et rendements du capital à travers le temps. Cette situation varie selon les individus, et certains sont dans une situation difficile, mais globalement, les revenus des retraités sont relativement stables, voire en augmentation. A partir de 2025, tous les bénéficiaires de la LPP toucheront des rentes pleines et entières, un revenu stable par rapport à celui des jeunes, qui est soumis aux fluctuations économiques et géopolitiques. La plupart des retraités actuels sont dans une situation bien meilleure que ceux de la fin du siècle dernier, notamment grâce à la croissance des rentes et à l'accès des femmes au marché du travail.

Y.C. Cette évolution ouvre la voie à de nouveaux marchés, regroupés sous le terme de silver economy, et dont la valeur en Europe est estimée à plus de 5000 milliards d'euros...

P.H. On s'attend en effet à ce que les dé-

penses de consommation des seniors de notre pays doublent d'ici 2040, passant de 4 à 7 milliards de francs suisses. Aujourd'hui, ils ne sont plus seulement des bénéficiaires de services de base, mais une clientèle solvable et dynamique, avec des besoins diversifiés dans des secteurs à forte valeur ajoutée. En matière de loisirs, de tourisme, d'hôtellerie et de culture, bien sûr, mais aussi dans le bien-être, la santé, les cosmétiques, les soins à domicile, et les technologies facilitant l'autonomie. Le logement évolue également, avec une demande croissante pour des résidences adaptées à l'indépendance des seniors, intégrant des aménagements pour la mobilité réduite et favorisant la mixité sociale entre générations.

Y.C. A l'inverse, certains retraités occupent des espaces trop grands faute d'alternatives abordables...

P.H. Tout à fait, c'est ce qui fait aussi monter le marché des logements plus petits et bon marché. On estime par ailleurs qu'environ 600 établissements médico-sociaux (EMS) devront être construits d'ici 2040 en Suisse, une opportunité qui suscite l'intérêt de certains développeurs immobiliers. Bien que tout cela implique des coûts, c'est aussi un marché en forte croissance. Enfin, les services financiers s'adaptent à ces évolutions en proposant des produits ciblés dans les domaines hypothécaire et de la gestion de patrimoine.

Y.C. Au «Forum des 100» organisé par Le Temps, Peter Brabeck, ancien patron de Nestlé, a déclaré qu'avec l'âge, il privilégiait les dividendes sûrs aux investissements à long terme, plus risqués mais essentiels à l'innovation. Que vous dit votre expérience d'assureur sur l'aversion au risque chez les seniors?

P.H. Quand on approche de la retraite ou qu'on y est déjà, l'horizon temporel se réduit, et il devient donc essentiel de sécuriser le capital. On ne peut plus se permettre les fluctuations que l'on ac-



cepte à 30 ou 40 ans, car on n'a pas le temps de récupérer d'éventuelles pertes. En pratique, cela se traduit par une approche plus prudente: des placements plus sûrs, en général, et souvent une part croissante d'épargne à faible risque dans les portefeuilles.

Y.C. Que peut-on faire pour encourager les seniors à continuer d'investir?

P.H. Il est essentiel de leur proposer des produits qui répondent à leur horizon plus court. En leur offrant des placements à durée limitée, comme des investissements de 5 ou 10 ans, accompagnés de contacts réguliers avec leurs conseillers, ils peuvent ajuster leurs portefeuilles en

fonction de leurs besoins et des conditions de marché, ce qui renforce leur confiance et leur capacité d'adaptation. Le développement de produits dédiés aux seniors comme le «quatrième pilier», inspiré de modèles anglo-saxons, est également une piste. Ces options d'épargne, conçues pour couvrir des coûts spécifiques comme les frais liés à une maladie grave ou un séjour en EMS, permettent d'investir tout en anticipant des besoins futurs bien réels. Sensibiliser les seniors à la transmission de leur patrimoine est un autre aspect important. Cela inclut la transmission d'entreprises.

Abonnez-vous au mensuel romand **Le Regard Libre**, axé culture et débat d'idées, directement sur son site internet (www.leregardlibre.com/abonnement) en profitant d'une **réduction de 10.- CHF pour les membres du Cercle démocratique avec ce code promo: CDL.**



DELPHINE MOREL

VIGNERONNE - ŒNOLOGUE
CHARDONNE

WWW.MOREL-VINS.CH

Pour votre publicité dans le
**BULLETIN DU CERCLE
DEMOCRATIQUE LAUSANNE :**

urbanic
Régie publicitaire

Avenue de Cour 74 - 1007 Lausanne
info@urbanic.ch - Tél. 079 278 05 94

elios
CONSULTING

contact@nicolasleuba.ch
www.eliosconsulting.ch

ricksan::loeffler
SANITAIRE CHAUFFAGE
LAUSANNE BALLAIGUES

Tél. +41 21 625 04 88
info@ricksan-loeffler.ch
Martinet 10, 1007 Lausanne
Planches 21, 1338 Ballaigues
www.ricksan-loeffler.ch



CŒUR À CŒUR

par Dr Eric RoCHAT
Ancien Conseiller aux Etats
Commission Santé & Social

De tout temps le comité du CDL s'est préoccupé des problèmes dont les membres souffraient ou dont ils avaient peine à se libérer. Chaque année d'ailleurs, un montant significatif est versé à une institution qui se voue à une tâche similaire. En ce début d'année 2025, je vous propose de tenter une nouvelle expérience:



Mes coordonnées:

Dr Eric RoCHAT
Ressat 4
1806 St-Légier
Tél +41 79 401 42 94
eric.rochat@bluewin.ch

Quatre fois l'an, nous allons ouvrir les locaux du Cercle pour y accueillir sur rendez-vous, et en toute discrétion, les membres qui souhaitent présenter leur situation, solliciter une aide technique ou un conseil, demander une intervention auprès des autorités ou d'un service.

Ces **POINT CDL** seront dûment annoncés dans **le Bulletin** et j'invite ceux qui sont intéressés à s'annoncer par poste, par email ou par téléphone. Je les remercie déjà d'expliquer en quelques lignes les raisons de leur demande: nous comptons en effet parmi nos membres de nombreuses personnes aux compétences variées auxquelles nous pourrions faire appel. Je vous donnerai alors une heure de rendez-vous et, si vous êtes plus nombreux, j'organiserai rapidement une seconde séance.

Je l'ai dit plus haut, c'est une expérience et nous avons tout à apprendre!

Je propose **un premier POINT CDL le mercredi 19 mars de 9 heures à midi**, au siège du Cercle Démocratique, Place de la Riponne 1, au sous-sol.

Merci de votre intérêt, de vos commentaires et... de vos inscriptions!

CLIC-CLAC...



De l'impression ...



Gaudard Energies

Av. des Boveresses 54 - 1010 Lausanne
+41 21 711 12 13 - info@gaudard.ch

CLIC-CLAC...



de la réflexion ...



... et de la dégustation!



© Art Direction



À noter

ORIENTATION JURIDIQUE

Uniquement pour les membres du CDL
et par téléphone
Pascal Nicollier, tél. 021 944 42 42

COMMISSION SANTÉ & SOCIAL

santesocial@cercle-democratique.org

COMMANDE DE VIN DU CDL

Visitez la cave de Delphine et Jean-François Morel
à Chardonne (*Rue du Village 20*) le jeudi soir de 17h
à 19h, ainsi que le samedi matin de 10h à 12h d'avril
à décembre (*sauf jours fériés*).



Le Blanc, le Rosé et le Rouge du CDL à Fr. 14.-/bouteille

LE CALENDRIER

06.03.2025

*Tir de rattrapage éventuel
Dès 19h, locaux du CDL*

19.03.2025

*Le Point CDL
De 09h00 à 12h00, local du
CDL, Riponne 1, Lausanne*

02.04.2025

*Assemblée générale du CDL
19h30, Hôtel Mirabeau,
Lausanne*

08-09.04.2025

*RDV culturel – Visite du Centre
opérationnel Ouest des CFF
16h, place de la Gare de Triage 3,
Renens*



**03.05, 07.06, 05.07,
02.08, 06.09.2025**

*Les apéros à la vigne de
Chardonne de 11h à 14h*